

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/07-380-1113 du 12/02/07

### **OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - ANNEE 2006-2007**

Références : Circulaire n° 2000-219 du 28 novembre 2000 publiée au BOEN n°44 du 7 décembre 2000 pages 2412 et 2413

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Madame OLIVIER Tel : 04.42.91.71.83 Fax : 04.42.91.75.02

Les épreuves des olympiades académiques de mathématiques se dérouleront

**le mercredi 14 mars 2007 de 14 h à 18 h,**

dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint en annexe.

Les lycées centres d'épreuves recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant ainsi que les copies de composition modèle EN et le papier brouillon. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de mathématiques des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le jeudi 15 mars 2007 au lycée Marie Curie, 16 boulevard Jeanne d'Arc, 13392 Marseille cedex 5 à l'attention de M. FERNANDEZ Julien, secrétariat des olympiades de mathématiques. Les copies sont anonymées et corrigées au lycée Marie Curie à Marseille.

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

**OLYMPIADES DE MATHEMATIQUES ANNEE SCOLAIRE 2006/2007**  
**REPARTITION DES CANDIDATS**  
**EPREUVE DU MERCREDI 14 MARS 2007 de 14h à 18h**

CENTRES D'EPREUVES	NOMBRE DE CANDIDATS	SERIES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE DES CANDIDATS
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE</b>			
<b>Pierre Gilles de Gennes Digne</b>	2 1 <b>3</b>	S (1) STI (1) S	Pierre Gilles de Gennes Digne Sacré Cœur Digne
<b>HAUTES ALPES</b>			
<b>Aristide Briand Gap</b>	12 7 4 <b>23</b>	S (9) STG (3) S S	Aristide Briand Gap Dominique Villars Gap Saint Joseph Gap
<b>BOUCHES DU RHONE</b>			
<b>Adolphe Thiers Marseille</b>	54 5 2 5 <b>66</b>	S S S S	A. Thiers Marseille Saint Charles Camas Marseille Victor Hugo Marseille Lacordaire Marseille
<b>Marie Curie Marseille</b>	11 1 9 2 6 <b>29</b>	STL (10) STI (1) S S (7) ES (2) S S	Marie Curie Marseille Joliot Curie Aubagne Provence Marseille Ami Marseille Marseillevyre
<b>P. Mendès-France Vitrolles</b>	15 <b>15</b>	S(12) STI (3)	P.Mendès-France Vitrolles
<b>Montmajour Arles</b>	14 16 12 <b>42</b>	S S (13) STI (3) S (10) STG (2)	Montmajour Arles Pasquet Arles Alphonse Daudet Tarascon
<b>Le Rocher Salon</b>	10 6 3 <b>19</b>	STI S S	Le Rocher Salon Adam de Craponne Salon Jean Cocteau Miramas
<b>La Nativité Aix</b>	25 10 10 10 2 <b>57</b>	S S S S S	La Nativité Aix Militaire Aix Vauvenargues Aix Georges Duby Luynes Marie Madeleine Fourcade Gardanne
<b>VAUCLUSE</b>			
<b>René Char Avignon</b>	4 6 1 4 3 4 <b>22</b>	S S (3) STG (3) SMS S S S	René Char Avignon Théodore Aubanel Avignon Louis Pasteur Avignon Ismaël Dauphin Cavailon L'Arc Orange St Louis Orange
<b>ACADEMIE CANDIDATS</b>	<b>276</b>	<b>S : 237 ES : 2 STI : 18 STL : 10 STG : 8 SMS : 1</b>	

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
RECTORAT  
Division des examens et concours  
DIEC 2-02  
Dossier suivi par Mme OLIVIER

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

## CONVOCACTION INDIVIDUELLE

Monsieur

Mademoiselle

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2006/2007

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

**Le mercredi 14 mars 2007 de 14 h à 18 h**

Au lycée .....

Fait à , le

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

---

**Nota :** Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.  
L'usage de la calculatrice et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.